

<https://www.paris-normandie.fr/id488542/article/2024-01-29/cours-supprimees-eleves-stres...>

Par Jérémy Chatet

7 min read

Cours supprimés, élèves stressés... À Rouen, comment les alertes à la bombe perturbent les lycées

Entre cours supprimés, stress des élèves et coût financier, les alertes à la bombe qui se multiplient dans les établissements scolaires de l'agglomération rouennaise depuis septembre 2023 perturbent leur bon fonctionnement.



Le 22 janvier 2024, le lycée Blaise-Pascal à Rouen était victime d'une énième alerte à la bombe - Archives PN



Par Jérémy Chatet

Publié: 29 Janvier 2024 à 07h00 Temps de lecture: 1 min

« *J'ai déposé une bombe au sein de l'établissement.* » Ce message reçu le 17 janvier 2024 un peu avant 9 heures via l'une des boîtes mails de l'ERFPS (Espace régional de formation des professions de santé) de Rouen a déclenché l'évacuation du bâtiment qui regroupe treize écoles et instituts. « *On a fait sortir 465 personnes en huit minutes,* retrace Stéphane Parcaay, le coordinateur général de l'ERFPS. *On a mis en place un périmètre de sécurité et la police est arrivée en 18 minutes.* » Après une levée de doute, le bâtiment était de nouveau accessible à partir de 13 heures.

Cette alerte à la bombe a « *complètement désorganisé les cours, les TD [travaux dirigés] et les évaluations des étudiants* », se désole Stéphane Parcaay. Ceux en école d'aide-soignant, de masseur kinésithérapeute et d'ergothérapeutes étaient en plein examen au moment de l'évacuation. « *Il a fallu reprogrammer les jours suivants* », précise-t-il.

Situation de stress

L'ERFPS n'est pas le seul concerné. Depuis septembre, des alertes à la bombe à répétition perturbent le bon fonctionnement des établissements scolaires de l'agglomération rouennaise. Certes, le 12 octobre 2023, un mineur de 17 ans au moment des faits, a été condamné à 15 mois de prison avec sursis, après avoir été reconnu coupable de 24 d'entre elles dans des établissements scolaires en Seine-Maritime et dans l'Eure.

Mais depuis décembre, l'envoi de mails malveillants a repris de plus belle. Dans la matinée du 16 janvier, onze établissements scolaires ont été évacués. Et à chaque fois, c'est au moins une demi-journée de cours qui saute. « *Beaucoup d'élèves sont lésés* », constate un professeur du lycée polyvalent Blaise-Pascal à Rouen. Depuis septembre, le

lycée a été victime de six alertes à la bombe. *« C'est pour les élèves de première et terminale concernés par le bac que c'est le plus pénible, poursuit le professeur. Cela les met en situation de stress. On essaie de rattraper les cours mais il n'y a pas de bonne solution. »*

Du retard sur le programme

« On prend beaucoup de retard sur le programme », s'inquiète Mathéo, 18 ans, en prépa scientifique au lycée Blaise-Pascal. Lui et ses camarades Shelya, 19 ans et Luc, 19 ans, ont fait le calcul. À cause des alertes, ils ont perdu une trentaine d'heures de cours. Impossible à rattraper dans un emploi du temps très chargé. « On fait du 8 h-17 h, informe Luc. Et on a les concours dans trois mois. En termes d'équité par rapport aux autres candidats, c'est pas super. »

« À force, ça devient chiant », appuie Valentin en deuxième année de BTS au lycée Blaise-Pascal. Lui craint un effet « Pierre et le loup ». « On est en train de prendre les alertes à la légère. Le jour où ça sera vrai, ça va être catastrophique. »

Déscolarisation

Au lycée Gustave-Flaubert à Rouen, concerné par quatre alertes à la bombe depuis septembre, il a fallu gérer l'anxiété des élèves. L'un d'entre eux, en BTS, a demandé à être déscolarisé. *« Il nous a dit : même ici, je ne me sens pas protégé », confie Jean-Marc Guérard, le proviseur.*

Autre conséquence pour les lycées, celle financière. À Gustave-Flaubert qui accueille près de 2 800 élèves, la première évacuation a eu lieu au moment de la pause du midi. *« On a dû jeter toute la nourriture et rembourser les repas aux familles, détaille Jean-Marc Guérard. Et également indemniser les internes qui ont été renvoyés chez eux. »* L'envoi des SMS pour alerter le personnel et les parents d'élèves représente également un coût financier. Une facture dont devra sûrement s'acquitter le ou les auteurs de ces infractions qui encourent jusqu'à deux ans de prison et de 30 000 euros d'amende.